

Les marchés

Les régies du domaine public, par l'intermédiaire de ses receveurs placiers, organisent les marchés de plein vent sur l'ensemble du territoire de Le Mans Métropole. Il se tient au moins un marché par jour, à l'exception du lundi.

Page modifiée le jeudi 27 mars 2025 • Données Le Mans Métropole

Jours



© Ville du Mans

Les marchés du matin se tiennent de 7 h à 12 h 30 ; ceux du soir, de 16 h à 20 h. Rendez-vous les jours suivants.

Mardi matin

- À Allonnes, place du Mail,
- au Mans, place Édouard-de La Boussinière,
- au Mans, rue des Maillets.

Mercredi matin

- Au Mans, avenue de Paderborn,
- au Mans, place Henri-Vaillant.

Jeudi matin

- Au Mans, rues des Sablons, du Cantal et des Pyrénées.

Jeudi soir

- Au Mans, place de la République,
- au Mans, parvis de la gare Sud.

Vendredi matin

- À Champagné, place de l'Église,
- au Mans, avenue de Paderborn,
- au Mans, place Washington,
- à Yvré-l'Évêque, rue de Touraine.

Vendredi soir

- À Aigné, place de l'Église,
- au Mans, rue Albert-Samain,
- à Saint-Saturnin, rue de l'Antonnière.

Samedi matin

- À Arnage, place François-Mitterrand,
- à Coulaines, rue de la Paix,
- à La Chapelle-Saint-Aubin, rue de la République,

- au Mans, place Raymond-Adelet,
- au Mans, place du Pâtis-Saint-Lazare (déplacé sur le parking de la CCI jusqu'en septembre 2025),
- à Mulsanne, place Jean-Moulin.

Dimanche matin

- À La Milesse, place de l'Église,
- au Mans, avenue de Paderborn,
- au Mans, place Henri-Vaillant.

Les marchés des 1^{er} janvier et 25 décembre sont avancés au 31 décembre et au 24 décembre. Les autres jours fériés de l'année, les marchés sont maintenus.

Localisation

Pour mieux situer ces marchés et vous y rendre, vous pouvez les [afficher sur une carte](#) en plein écran.

Attraits

Les marchés font la part belle aux producteurs caractéristiques de la Sarthe, comme les maraîchers, horticulteurs, apiculteurs, fromagers et charcutiers.

ÉVÈNEMENT

Chaque année, au mois de mai, Arnage et Coulaines accueillent un marché aux fleurs.

Placement



© Ville du Mans

Pour pouvoir exercer sur les marchés, il faut être en mesure de [présenter certaines pièces administratives](#).

Tarifs

Les tarifs pratiqués en 2025 sont les suivants.

Marchand	Mètre linéaire	Minimum
Déballeur	1,60 €	5,80 €
Producteur ou revendeur	1,60 €	5,80 €

Le branchement électrique est facturé 6,40 € par marché.

Abonnés

Les commerçants abonnés disposent d'une place attitrée, facturée au trimestre. Pour savoir comment modifier cet abonnement, vous pouvez [consulter notre présentation de la démarche](#).

Passagers

Pour les commerçants passagers, nos receveurs placiers effectuent un tirage au sort à 7 h 30 ou à 16 h, selon l'horaire du marché. Les marchands ambulants peuvent s'installer dans la limite des emplacements disponibles.

Les passagers qui viennent de manière **très régulière** sur nos marchés peuvent [solliciter un abonnement](#). Les demandes sont étudiées en commission au début de chaque trimestre.

25

marchés

C'est le nombre de rendez-vous marchands proposés chaque semaine dans les communes de Le Mans Métropole.

